



# LES REVISIONS PONCTUELLES DE LA LANGUE ANGLAISE

Durée : 10 heures.

Public : niveau faux débutant

Les échanges s'internationalisant de plus en plus, la maîtrise de la communication en anglais est devenue un atout essentiel dans le monde du travail.  
L'ENADEP propose des modules d'anglais qui répondent aux besoins du personnel des cabinets d'avocats en tenant compte de leurs spécificités.  
La formation est déclinée en regroupements de 2 heures, autour d'objectifs très ciblés pour en optimiser l'efficacité.

L'apprentissage scolaire ou universitaire de l'anglais est souvent insuffisant pour développer une aisance orale. Cependant il permet d'acquérir les bases essentielles de la communication en anglais. Ce module a pour but de se réapproprier ses connaissances en matière de grammaire, de vocabulaire, de compréhension et donc de reprendre confiance en soi.  
Ce module s'adresse aux personnes éloignées depuis un certain de la pratique de l'anglais mais qui ont déjà des acquis théoriques.

« Les révisions ponctuelles de la langue anglaise »  
Demande d'inscription\* à retourner à

l'ENADEP, 48 rue de Rivoli 75004 PARIS ou par télécopie au 01.48.87.25.36 ou par mail : [slechat@enadep.com](mailto:slechat@enadep.com)

Je suis Avocat et suis intéressé(e) par cette formation. Celle-ci me sera proposée au tarif de 700 euros. Cette formation est susceptible de faire l'objet d'une prise en charge par le FIF PL (demande de prise en charge téléchargeable sur le site [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)).

Cette formation est susceptible d'intéresser mon ou mes salarié(e)(s) : Elle sera intégralement prise en charge par l'OPCA PL.

Je vous transmets mes coordonnées afin d'être informé(e) de la programmation de cette formation :

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél : ..... Mail : .....

Fax : .....

\* La programmation des formations ne peut être effectuée qu'après confirmation de la participation d'un effectif minimal.